

COMPTE-RENDU réunion du Comité Directeur

à Damazan le mercredi 11/10/2023

Présents : Alexis Bernagaud, Gilles Canouet, Jean-Jacques Massou, Grégory Mauri, Jean-Marc Rouxel, Daniel Quilez, Joël Mahieux

En visio : Alex Lesca

Absents excusés : Ghyslaine Cassol, Thibaut Fray, André Falcon, Jean-Paul Ounzari, Jean-Jacques Lassarrade.

Secrétaire de séance : Grégory Mauri

1- Activité du Conseiller Sportif Départemental :

- Temps de travail du mois : 132 h dont...
 - 36h coordination fédérale pour le Comité Régional Nouvelle Aquitaine
 - 32h d'administratif
 - 22h consacrées aux entraînements
 - 10h de dépannage neutre (GP de la Tomate – CCMarmande 47)

Heures réparties sur des pôles annexes tels que sélection 47, Défi 47, accompagnement des clubs, entretiens du matériel et préparation des 6 Jours de Damazan.

- CALENDRIER : 09/10 : participation à un colloque organisé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports – 12&13/10 : Assises des agents de développement en présentiel à Millau – 13/10 : réunion en présentiel au Comité Régional – 14/10 première partie du module accueil FFC en présentiel – 18/10 : participation à un webinaire Savoir Rouler à Vélo – 31/10 : date buttoir d'inscription du Défi 47 au calendrier

2- Affaire Chiarot

Le CD 47 a reçu une assignation devant le tribunal d'Agen. M. Chiarot demande la somme de 3 000 € à M. J. Alexander et 44 630 € au CD 47 pour les différents dédommagements suite à sa chute (invalidité, frais médicaux, frais de remplacement du matériel...). Le CD 47 devait être entendu la semaine dernière mais l'audience a été reportée à une date ultérieure, le 24 janvier 2024 avec une demande d'expertises complémentaires sur les faits.

Il faudra communiquer au cabinet Racine le nom de la rue où s'est produit l'accident pour vérification de l'arrêté municipal. Il convient par ailleurs d'adresser à notre avocat tous les éléments relatifs aux moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité des coureurs et également argumenter sur l'argumentation développée par M. Chiarot.

3- KM Paris-Tours

Pour rappel, la société ASO organisait en ouverture des courses espoirs et professionnelles le KM Paris Tours pour permettre aux jeunes coureurs, par comités départementaux, de réaliser un tournoi de vitesse. Les différents frais et réservations étaient pris en charge par la société.

Sur invitation de ASO, le CD 47 a engagé 4 coureurs sollicités un mois avant l'épreuve pour accord. Quelques jours avant l'épreuve, 2 coureurs se sont désengagés entraînant le retrait du CD 47 de l'épreuve.

4- Sélection manche Coupe de France Cyclocross pour la Nouvelle-Aquitaine

Deux coureurs du CD 47 ont été sélectionnés avec l'équipe régionale de la Nouvelle Aquitaine pour participer aux manches de Coupes de France de Cyclocross.

Les coureurs en question sont Alban PICARD et Diane FROUARD, tous deux licenciés au CCMarmande 47.

Les manches se dérouleront à Quelneuc-Carentoir (56) le week end du 21 et 22 octobre, Albi (81) le week end du 11 et 12 novembre et Flamenville le week end du 9 et 10 décembre.

5- Rappel aux clubs pour les mutations

Gilles Canouet a relayé aux clubs une note rédigée par le Comité Régional Nouvelle-Aquitaine rappelant les modalités et le calendrier des mutations.

Gilles Canouet rappelle également aux clubs l'importance de se réaffilier dès maintenant pour permettre l'activation du renouvellement des licences pour les licenciés et ainsi, permettre aux coureurs de s'engager aux compétitions dont les 6 Jours de Damazan dès le mois de janvier.

6- Facturation de la prestation de G. Canouet au CR NOAQ :

Pour rappel, Gilles Canouet, employé du CD 47, effectue également des missions supplémentaires pour le Comité Régional Nouvelle Aquitaine.

Suite à une proposition de facturation, J.J. Massou a demandé la révision du document afin d'inclure les charges patronales et charges annexes. Un nouveau travail va être réalisé par J.J. Massou et J.M Rouxel afin de permettre de valoriser réellement la prestation. J.M. Rouxel enverra en suivant la facturation au Comité Régional Nouvelle Aquitaine.

Une convention de prestation sera rédigée par JM Rouxel, signée par ce dernier et adressée à M. Vincent Dedieu ; La facturation après les calculs affinés sera effectuée sur une base d'un prix forfaitaire.

7- Partenariat avec la société Albret Conduite

Le CD 47 a été approché par la société Albret Conduite qui possède des auto-écoles à Agen et Nérac afin de proposer des tarifs préférentiels aux licenciés. J.M. Rouxel va contacter la société pour avoir de plus amples détails sur l'opération, les tarifs proposés et les conditions.

8- Communication sur les demandes de licences

Le Comité Régional a réalisé une lettre afin de rappeler aux clubs qu'il faut que les licences des coureurs soient validées par le CR avant de pouvoir courir sur compétition. Si la licence n'est pas validée, le coureur n'est pas assuré, même à l'entraînement et la responsabilité du Président de club peut être engagée.

9- Demande de médailles Jeunesse et Sports

L'année dernière, J.M. Rouxel avait demandé des médailles pour certains licenciés du CD 47. Cependant, sur décision du Préfet, la demande n'avait pas abouti du fait d'un non-respect de la parité dans les demandes réalisées. **Une nouvelle demande a été adressée à la Préfecture**, une remise est prévue en décembre.

Aussi, la question de la récompense des licenciés pour l'Assemblée Générale est discutée.

10- Liens avec la commune de Damazan et la Communauté des Communes

Suite à son élection dans de nouvelles fonctions, M. Masset doit quitter son poste de maire de la commune de Damazan et Président de la Communauté des Communes. J.M. Rouxel doit s'entretenir avec lui pour évoquer la suite de la collaboration avec les collectivités concernées.

11- Défi 47, point sur les demandes de subvention :

P. Bousquet (maire de Prayssas) a été en contact avec J.J. Massou afin de s'assurer que la communauté des communes contribue financièrement au Défi 47 et la hauteur de la contribution avant de relancer les communes sur un appel à candidatures pour recevoir le Défi 47 en 2024. Le bureau communautaire s'est réuni le 09/12, J.J. Massou va prendre contact téléphonique avec P. Bousquet pour connaître les décisions prises lors de ce bureau communautaire.

Quelle que soit la décision du bureau communautaire, les membres de CD 47 affirment leur volonté de réaliser le Défi 47 dont la date est déjà actée au 14/04/2024

Une discussion est menée sur la place de chacun au sein du comité d'organisation en fonction des compétences mais également, sur l'interlocuteur privilégié dans le cadre du suivi du dossier. J.J. Massou prend le relais de T. Fray en ce sens.

Une première réunion du comité d'organisation du Défi 47 va se dérouler le 25 octobre 2023 à 20h30. J.J. Massou va joindre P. Bousquet pour que ce premier temps de travail se déroule à Prayssas.

12- Mission service civique :

Suite à la diffusion de l'appel à candidatures dans le cadre du service civique pour l'aide à la préparation du Défi 47 par le CD 47, une candidature est pour le moment recensée, **une seconde candidature devrait nous parvenir.**

13- 6 Jours de Damazan 2024

Gilles Canouet a contacté le Président du Comité Régional, le secrétaire général et le responsable piste pour évoquer les inquiétudes concernant une potentielle concurrence entre les organisations pistes sans retour de la part du CR.

Il y a 15 jours, il a renvoyé un mail afin de proposer l'affiche, les dates et le guide technique sans réponse.

Alors, l'affiche a été diffusée grand public sur les réseaux sociaux, le site internet et relayée par www.sudgirondecyclisme.fr

Les dates des 6 jours de Damazan sont donc les suivantes :

Samedis 13/01 – 20/01 – 27/01 – 03/02 – 10/02 – 17/02

14- AG 2023 du CD 47

L'assemblée générale du Comité Départemental 47 se déroulera le vendredi 8 décembre à 18h30.

Notre AG se déroulera à Casteljaloux

15- Vie des clubs et représentations aux AG

AG du VCBA le 22 octobre 2023 – représentant du CD 47, G. Mauri

AG du Agen Vélo Sport le 1er décembre 2023 – représentant du CD 47, G. Mauri

AG du CCMarmande 47 – représentant du CD 47, J.J. Massou

AG du LVC Tonneins et du CS Casteljaloux – représentant du CD47, Jean-Marc Rouxel

16- Questions diverses

- J.M. Rouxel, en sa qualité de licencié au CCM 47 expose la perte de sponsoring par le club des Cycles Leclerc et la reprise par Culture Vélo ;
- J.P Ounzari a fait une demande de devis pour les maillots coureurs/polos dirigeants du CD 47 ;
- Pour l'heure, J.J Massou et G. Canouet n'ont pas reçu de nouvelle de la part du Comité Régional concernant les contrats d'objectifs ;
- Un stage de détection niveau 1 U15/U17 va être réalisé le 24 octobre, G. Canouet a fait passer un mail aux clubs ;
- Une demande de candidature pour intégrer le bureau CD 47 lors de la prochaine AG est exposée ;
- A. Lesca informe les membres présents de la tenue de 2 matchs de Polo/vélo ce samedi 14 octobre, au complexe sportif de La Réole (stade Astorgis) entre les champions de France en titre et l'équipe de Montoire. A l'issue de la rencontre un hommage sera dédié à André Falcon.

La séance est levée à 22h55.